CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E72495** **VALABLE JUSQU'AU** **19/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2006

Raison sociale : BOUTILLET LIMOGES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/07/2006

Capital : 17 500

27 RUE GILLES DE ROBERVAL
87000 LIMOGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 491141669

Siret : 491 141 669 00045

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 875820 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 663867/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 663867/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 55 49 82 44 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BVMC FINANCE (910 447 416) / ACA (854 073 228) / VALLIEMIN LUDWIG
PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : limoges@boutillet.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 033 938 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	18	24/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 15:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.